

Burundi : quatre anciens officiers de l'armée arrêtés pour l'assassinat de Ndadaye

@rib News, 24/11/2018 – Source Xinhua Burundi : de nouveaux développements attendus dans le dossier de l'assassinat du président Ndadaye Le parquet général de la République burundaise a annoncé samedi que le procureur général allait faire une intervention concernant le dossier de l'assassinat en 1993 du président Melchior Ndadaye.

Des informations non confirmées circulant sur les réseaux sociaux ont fait état de l'arrestation en matinée de quatre anciens officiers de l'armée burundaise : le colonel Gabriel Gunungu, le colonel Anicet Nahigombeye, le colonel Niyonkuru et le général Célestin Ndayisaba. La réouverture du dossier de l'assassinat du président Ndadaye avait été revendiquée mercredi par certains à l'occasion du 25^{me} anniversaire de son assassinat, le 21 octobre 1993. Parmi eux, le parti des Forces nationales de libération (FNL) a estimé que les condamnations prononcées en 1999 n'ont visé que de "simples exécutants" et que les vrais commanditaires étaient toujours libres. Burundi : arrestation de quatre personnes dans l'enquête sur l'assassinat du président Ndadaye @rib News, 24/11/2018 – Source Xinhua L'affaire de l'assassinat en octobre 1993 du président burundais Melchior Ndadaye a rebondi avec l'arrestation samedi matin de quatre personnes qui seraient impliquées, a annoncé le procureur général de la République, Sylvestre Nyandwi. Il a indiqué lors d'un point de presse que des poursuites avaient été engagées dans le passé contre certaines personnes impliquées dans ce crime. Or, selon lui, le ministère public a eu connaissance par la suite de personnes qui seraient impliquées dans la mort de M. Ndadaye et qui n'ont pas été poursuivies. "En vue de combattre l'impunité dans notre pays, nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur charge et quatre d'entre elles ont été arrêtées ce matin du 24 novembre 2018 pour des raisons d'enquête, tandis que d'autres sont encore recherchées", a expliqué M. Nyandwi. Le procureur général a par ailleurs lancé un appel à toute personne qui détiendrait des informations sur cet assassinat de les transmettre au parquet général pour que, a-t-il dit, "la vérité éclate au grand jour". Le procureur s'est refusé de donner les noms des quatre personnes arrêtées samedi matin, même si ceux-ci ont circulé sur les réseaux sociaux dès leurs arrestations connues. Il a toutefois reconnu que ce sont d'anciens officiers de l'armée burundaise. Des poursuites avaient été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime et le procès a même eu lieu, se soldant par des condamnations en 1999, mais selon le procureur général, "il s'est avéré que c'étaient des exécutants et le procès reste toujours pendant à la Cour suprême". M. Nyandwi a indiqué que le pourvoi en cassation formé contre un arrêt qui avait été rendu relativement à ces faits est resté jusqu'ici sans réponse et que le ministère public réitère sa demande pour que la Cour suprême "vide sa saisine", c'est à dire se prononce.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});